

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Lundi 6 février 2017

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la Mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 6 février 2017 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers Stéphane Brouillard, Nicole Guilbert, Ginette Bourgeois, Richard Gauthier et Matthieu Beauchemin;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017;
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 janvier 2017;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
 - 7.2 Demande du Comité du Tour cycliste panoramique de la Yamaska;
 - 7.3 Augmentation du loyer de la bibliothèque;

8. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – janvier 2017;
 - 8.2 Demande de dérogation mineure au 861, rue Sainte-Julie;

9. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – janvier 2017;
 - 9.2 Aménagement des jardinières et des bacs à fleurs sur le territoire de la municipalité de Massueville;

10. **ADMINISTRATION**
 - 10.1 Présentation des comptes à payer du mois de janvier 2017;
 - 10.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 janvier 2017;
 - 10.3 Adoption des conditions salariales pour l'exercice financier 2017;
 - 10.4 Demande d'aide financière – Association de hockey mineur des Villages;
 - 10.5 Demande contribution financière pour la 7^e édition du tournoi de « Shuffleboard » de Saint-Aimé et Massueville;
 - 10.6 Demande au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC Pierre-De Saurel / volet ruralité – Fleurons du Québec;
 - 10.7 Demande au Fonds de développement des territoires (FDT) de la MRC de Pierre-De Saurel / volet ruralité – Chargé de projet;
 - 10.8 Adhésion à la Coopérative d'informatique municipale (CIM);

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 février 2017**

3321

10.9 Renouvellement de l'adhésion annuelle à la Société historique Pierre-De Saurel;

11. Période de questions;
12. Affaires nouvelles;
13. Questions diverses;
14. Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2017-02-019 **2. Adoption de l'ordre du jour** (c. c.)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-020 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 janvier 2017 et son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 16 janvier 2017, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 16 janvier 2017 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-021 **3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 janvier 2017 et son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 17 janvier 2017, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 17 janvier 2017 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

- Financement agricole Canada : subvention de 15 000 \$ dans le cadre d'AgriEsprit . (11.8.2/02);
- Avis de dépôt de 27 377 \$ de Finances Québec dans le cadre de la subvention Fonds Chantiers Canada. (11.8.4/02 & 1.4.2);
- Avis d'un dépôt de 41 057 \$ de Finances Québec dans le cadre de la subvention Fonds Chantiers Canada. (11.8.4/02 & 1.4.2);
- Dépôt du refinancement du règlement 422-10 d'un montant de 384 315 \$. (1.4.2).

CORRESPONDANCE

1. **RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE** : Lettre nous présentant la facturation annuelle 2017 au montant de 2 724.60 \$ ainsi qu'une mise à jour de notre fichier. (7.8.1);
2. **MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA RÉADAPTATION, À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, À LA SANTÉ PUBLIQUE ET AUX SAINES HABITUDES DE VIE** : Invitation à une rencontre des maires de la région de la Montérégie. (1.8.2/01);
3. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** : Lettre nous informant que la version modifiée de la programmation de travaux révisée que nous avons présentée le 14 décembre 2016 pour la TECQ 2014-2018. (11.8.3/01);
4. **CENTRE SUR LA PRODUCTIVITÉ ET LA PROSPÉRITÉ HEC MONTRÉAL** : Lettre nous demandant de fournir certaines informations autrefois transmises par les indicateurs de gestion. (11.3.1);
5. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ** : Transmission de la résolution 13-01-17 concernant la modification du contrat de travail de l'agente de développement en loisir. (1.2.5);
6. **M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL** : Transmission du règlement no 256-17 modifiant le règlement no 253-16 constituant le fonds de roulement et du règlement no 257-17 répartissant les quotes-parts 2017 entre les municipalités de la MRC. (1.8.1/03);
7. **RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ** : Suivi du dossier « L'avenir du Réseau québécois de Villes et Villages en santé ». (1.8.2/01);
8. **R.I.P.I.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016. (2.3.7)
9. **AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION QUÉBEC** : État de compte du programme de crédit de taxes foncières agricoles au 31 décembre 2016. (11.9.3/01);
10. **MARCHÉ URBAIN PIERRE-DE SAUREL** : Demande d'aide financière et invitation à un 5 à 7 dans le cadre de la 1^{re} campagne de financement. (1.2.1/09);

11. **LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** : Lettre nous informant que notre part de ristourne pour l'exercice financier 2016 s'élève à 806 \$. (1.2.2/09);
12. **R.A.R.C.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2017. (4.2.1/01).

5. **Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. **Rapport du maire**

L'année 2017 s'annonce occupée. Les gouvernements du Québec et du Canada ont rendu disponibles aux municipalités de nouveaux programmes de subventions et notre municipalité a déposé plusieurs projets de réfection d'infrastructures (égouts pluviaux et sanitaires, rues, bordures et trottoirs). J'aimerais rappeler que Massueville est très à jour dans ses travaux et qu'il nous reste peu de gros travaux à effectuer, mais qu'on doit les faire quand même et qu'il est important de profiter des programmes offerts par les gouvernements pour diminuer le plus possible la contribution de la municipalité, donc celle des citoyens. Nous attendons des réponses prochainement, mais tout indique que nous pouvons espérer recevoir des réponses positives bientôt. Vous serez bien sûr informés le plus rapidement possible, surtout les citoyens qui habitent dans les rues touchées par ces travaux importants.

Les membres du Conseil municipal ont déjà déterminé les priorités pour cette dernière année de notre mandat de quatre ans. Nous devons aussi tenir compte des priorités que le gouvernement du Québec fixe de son côté. Je vous rappelle qu'il nous a demandé de travailler cette année à regrouper les Offices municipaux d'habitations, ce à quoi nous oeuvrons actuellement. Il nous demande également de réfléchir à de possibles regroupements de services de sécurité incendie. À l'automne dernier, les municipalités de Saint-Marcel et de Saint-Jude nous ont proposé d'analyser un tel regroupement avec la Régie intermunicipale de protection des incendies au sein de laquelle Massueville se retrouve, avec Saint-Aimé et Saint-Louis. Nous amorçons le travail de réflexion.

La MRC de Pierre-De Saurel entend travailler cet hiver et ce printemps à sa planification stratégique, c'est-à-dire sa stratégie de développement, ainsi qu'au schéma d'aménagement. Ce sont de gros projets qui auront des impacts sur l'avenir de notre municipalité comme sur celui des 11 autres municipalités de la MRC. Cette dernière doit absolument définir ses priorités, de même que les actions à entreprendre. Il est vraiment temps que notre MRC adopte de tels plans si elle veut elle aussi tirer son épingle du jeu économique. On sait combien dynamiques sont d'autres MRC de la Montérégie, sans mentionner celles d'autres régions.

Toutefois, nous pouvons aussi constater que le projet des éoliennes, qui tournent depuis la fin décembre, fait partie de ces projets dynamiques qui suscitent l'envie de nos voisins. Cet aboutissement est la preuve de notre capacité à réussir de beaux et de gros projets quand nous décidons de nous y atteler ensemble.

Le maire,



Denis Marion

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

Rés. 2017-02-022 **7.2 Demande du Comité du Tour cycliste panoramique de la Yamaska** (c.c. | 7.4.2)

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande du Comité de développement touristique et culturel pour la 12^e édition du Tour cycliste panoramique de la Yamaska, qui se déroulera le dimanche 13 août 2017.

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le Comité du Tour cycliste panoramique de la Yamaska à:

- Utiliser la halle au Carré Royal entre les rues Cartier et Durocher;
- Circuler sur une partie de notre territoire pour cette occasion, y compris la partie sous la responsabilité du ministère des Transports, pour le déroulement du tour cycliste.

QUE le Comité devra préalablement obtenir l'autorisation du Comité de gestion du parc et de la halle et celle de la Municipalité de Saint-Aimé en ce qui concerne l'utilisation de la halle, et l'autorisation du ministère des Transports en ce qui concerne les rues dont il a la responsabilité, et aviser la Sûreté du Québec de la date de l'événement.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de nommer Richard Gauthier en tant que représentant municipal pour cet événement.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-023 **7.3 Augmentation du loyer pour la bibliothèque** (c.c. | 7.4.1 & 7.8.1)

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque a demandé à la Fabrique d'occuper un espace supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE cet espace supplémentaire représente 881 pi², incluant la salle de réunion, contre 248 pi².

CONSIDÉRANT QUE le coût du loyer de la bibliothèque est actuellement de 339 \$ par mois, incluant le chauffage et l'électricité;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique demande maintenant un loyer de 540 \$ par mois, aux mêmes conditions;

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER le montant du loyer demandé par la Fabrique pour payer, conjointement avec la municipalité de Saint-Aimé, le loyer de 540 \$ pour l'espace occupé par la bibliothèque, incluant le chauffage, l'électricité et l'accès à la salle de réunion.

Adopté à l'unanimité

8. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – janvier 2017 (c. c. | 6.2.6)

Le rapport du mois de janvier 2017 est déposé au Conseil.

Rés. 2017-02-024

8.2 Demande de dérogation mineure – 861, rue Sainte-Julie (c. c. | 6.6)

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble sis au 861, rue Sainte-Julie a été présentée au CCU de la Municipalité du Village de Massueville;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de réduire la distance minimale requise de 0,75 mètre (2,46 pieds) entre le toit de l'abri d'auto projeté et la ligne de lot latéral gauche, à 0,15 mètre (6 pouces);

CONSIDÉRANT QUE l'espace de stationnement disponible sous l'abri d'auto projeté, soit l'espace entre les colonnes de soutien et le mur de la maison, est de 3,3 mètres (10 pieds 10 pouces) de largeur;

CONSIDÉRANT QU'en appliquant une marge de recul latérale minimale de 0,75 mètre (2,46 pieds) au toit de l'abri d'auto projeté, il n'y aurait pas suffisamment d'espace de stationnement disponible sous l'abri d'auto;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage ne contient aucune marge de recul applicable aux colonnes de soutien d'un abri d'auto;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble concerné se trouve à l'intersection de deux rues et que l'abri d'auto ne peut donc être construit ailleurs sur le terrain;

CONSIDÉRANT QU'une gouttière installée le long du toit de l'abri d'auto projeté interceptera les eaux de pluie et les acheminera vers le stationnement de l'immeuble concerné;

CONSIDÉRANT QUE l'abri d'auto projeté ne dirigera donc pas les eaux de pluie vers le terrain voisin;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 983 du Code civil du Québec, les toits doivent être établis de manière à ce que l'eau, la neige et la glace tombent sur le fonds du propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE l'abri d'auto projeté ne sera pas construit à proximité d'un bâtiment voisin;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée ne causera donc aucun préjudice sérieux aux propriétaires voisins;

Richard Gauthier demande le vote :

Pour : 4 Contre : 1

En conséquence,

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE le conseil accepte les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) du Village de Massueville, visant à réduire la distance minimale de 0,75 mètre (2,46 pieds) entre l'abri d'auto et la ligne de lot latérale gauche, à 0,15 mètre (6 pouces), à condition que le toit de l'abri d'auto soit construit de manière à ce que l'eau, la neige et la glace tombent sur le fonds du propriétaire, conformément à l'article 983 du Code civil du Québec.

Adopté majoritairement

9.. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – janvier 2017 (c. c. | 3.2.2/01)

Le rapport du mois de janvier 2017 est déposé au Conseil.

Rés. 2017-02-025

9.2 Aménagement des jardinières et bacs à fleurs sur le territoire de la municipalité (c.c. | 9.4.3 & payables)

Les membres du conseil prennent connaissance de la soumission des Serres Pierre-Luc Villiard concernant la composition des jardinières et des bacs à fleurs qui seront répartis sur le territoire de la municipalité pour la prochaine saison estivale.

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services de Les Serres Pierre-Luc Villiard pour la conception des jardinières et des bacs au coût de 2 156 \$ plus les taxes applicables (45 jardinières et 27 bacs à fleurs).

Montant disponible au poste budgétaire « *Entretien et réparation – Terrain et bâtiment* » (02-320-00-522-00).

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 février 2017

3327

10. ADMINISTRATION

Rés. 2017-02-026 10.1 Présentation des comptes à payer du mois de janvier 2017 (c. c. | liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 31 janvier 2017.

Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière,
France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la
Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des
crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la
liste des factures à payer en date du 31 janvier 2017.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de
494 557.70 \$

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

<u>NO CHÈQUE</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>MONTANT</u>
C1700001	Annie Pronovost (révision documents 2016).....	294.62
C1700002	Groupe Environex inc. (analyses mensuelles-décembre 2016).....	174.30
C1700003	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion).....	48.05
C1700004	Buropro Citation (lecture copieur au 15 décembre 2016).....	199.62
C1700005	Manon Paulhus (ménage bureau au 30 décembre 2016).....	143.72
C1700006	Financière Banque Nationale (intérêts & capital rég. d'emprunt 422-10)...	426 379.45
C1700007	Arrosage Cloutier enr. (dénéigement 2017,édifices municipaux & bornes).....	1 264.72
C1700008	A.D.M.Q. (cotisation et assurances 2017).....	859.64
C1700009	C.R.S.B. Montérégie inc. (tarification annuelle 2017).....	2 724.60
C1700010	Fabrique de Saint-Aimé et Massueville (loyer biblio janvier/février 2017).	556.00
C1700011	Fonds de l'information sur le territoire (mutation décembre 2016).....	4.00
C1700012	Fournitures bureau Denis (cartouche, agrafes, attaches Acco, classeurs).....	660.67
C1700013	G.A.D. Brouillard (dénéigement janvier 2017).....	6 710.69
C1700014	Groupe CCL (4 boîtes d'enveloppes à fenêtre).....	304.20
C1700015	M.R.C. de Pierre-De Saurel (étiquettes bacs supp.2016, adhésion FQM, quote-part matières résiduelles janv. 2017, serv. inform. oct. à déc. 2016).....	6 459.36
C1700016	Petite caisse (essuie-tout, Kleenex, papier hygiénique, timbres).....	62.20
C1700017	R.A.R.C. (consom. 1/3 budget, quote-part A.I.B.R., travaux compteurs).....	26 047.00
C1700018	R.I.P.I. (quote-part janvier 2017, 1 ^{re} ligne).....	5 302.27
C1700019	Ville de Sorel-Tracy (ouverture du dossier #102329).....	60.00
C1700020	OBV Yamaska (adhésion 2017).....	50.00
C1700021	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion, gants cuir).....	57.09
C1700022	Marcel Fafard ing. (boisé des Sœurs & échan. boues).....	826.38
C1700023	Medias Transcontinental S.E.N.C. (avis public dérogation).....	246.00

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 6 février 2017

3328

C1700024	SPA Drummondville (1 ^{er} versement contrôle animal-2017).....	684.94
C1700025	Mireille P. Levasseur (déplacement C.P.)	23.78
C1700026	Municipalité de Saint-David (entente service inspection bâtiment juil. à déc. 2016) .	6 787.40
C1700027	Climatisation Jimmy Chassé (appel service et rép. humidificateur).....	604.23
C1700028	École secondaire Bernard-Gariépy (aide financ. gala reconnaissance 2017) ..	50.00
L1700001	Visa Desjardins-Yan (tapis vinyle et contour porte d'entrée).....	49.37
L1700002	Visa Desjardins-France (poste Canada : journal, communiqués et timbres) ...	222.20
L1700003	Desjardins sécurité financière (cotisations décembre 2016)	1 232.60
L1700004	Télébec (téléphone bureau-10 déc. 2016)	219.98
L1700005	Télébec (téléphone usine- 10 déc. 2016).....	93.07
L1700006	TéluS (cellulaires 18 déc. 2016 au 17 janvier 2017).....	290.09
L1700007	Desjardins sécurité financière (cotisations janvier 2017)	963.11
L1700008	Fondation (remises REER janvier 2017).....	260.00
L1700009	Hydro-Québec (éclairage public-9-01-2017)	524.95
L1700010	Ministre du Revenu du Québec (remises janvier 2017)	1 852.61
L1700011	Receveur général du Canada (remises janvier 2017)	649.40
L1700012	Télébec (téléphone usine -10 janvier 2017)	93.07
L1700013	Télébec (téléphone bureau- 10 janvier 2017).....	222.32
L1700014	Fonds de solidarité FTQ (cotisations REER-janvier 2017)	300.00

Total : **494 557.70 \$**

Adopté à l'unanimité.

10.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 janvier 2017 (c.c. | 11.3.5)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, aux fins d'analyse, l'état des activités financières au 31 janvier 2017.

Rés. 2017-02-027 **10.3 Adoption des conditions salariales pour l'exercice financier 2017** (c.c. | 10.1/05)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER une indexation à la hausse de 1 % pour l'exercice financier 2017, calculée à partir de l'indice d'ensemble moyen annuel du taux de l'indexation des prix à la consommation publiés pour la région de Montréal et établi par Statistique Canada au 31 décembre 2016, pour les élus, la directrice générale et secrétaire-trésorière et la secrétaire-trésorière adjointe.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-028 **10.4 Demande d'aide financière - Association de hockey mineur des Villages**
(c.c. | 1.2.1/09)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER une aide financière de 50 \$ à l'Association de hockey mineur des Villages. Le montant de 50 \$ est disponible au poste budgétaire suivant :
« *Subventions autres organismes* » (02-190-00-970-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-029 **10.5 Demande de contribution financière pour la 7^e édition du tournoi de « Shuffleboard » de Saint-Aimé et Massueville** (c.c. | 7.4.1)

Les membres du Conseil prennent connaissance de la demande d'aide financière pour la réalisation et le succès de la 7^e édition du tournoi de «shuffleboard» organisé par Daniel Leduc et Richard Gauthier les 24, 25 et 26 mars 2017 et dont les profits seront remis au club de la FADOQ St-Aimé-Massueville.

EN CONCLUSION,

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER cette aide financière pour payer une partie des coûts de mise en place et le ménage de la salle de l'école Christ-Roi, évalués à plus ou moins 150 \$.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant de 150 \$ est disponible au poste budgétaire « *Subventions - autres organismes*» (02-190-00-971-00).
Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-030 **10.6 Demande au Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC Pierre-De Saurel /volet ruralité - Fleurons du Québec** (c.c. | 7.11)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

DE faire une demande au FDT d'une aide financière de 1 000 \$ pour financer un projet d'embellissement du Village de Massueville par la mobilisation des citoyens et la participation des enfants des deux services de garde et des enfants du service de loisirs intergénérationnels Ô Chalet.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-031 **10.7 Demande au Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de Pierre-De Saurel /volet ruralité- Chargé de projet** (c.c. | 7.11)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil amorce la deuxième phase de son plan de développement durable;

DE DEMANDER à la MRC de Pierre-De Saurel les fonds réservés dans le FDT pour la phase deux (2) de la mise en œuvre de son plan de développement durable, soit le solde du fonds 2016 de 13 468. \$ et les fonds disponibles pour 2017 de 18 954 \$.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-032 **10.8 Adhésion à la Coopérative informatique municipale (CIM)** (c.c. | 1.2.5)

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le soutien connexe ainsi que des services-conseils pour leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville a de tels besoins et désire devenir membre de CIM, acheter à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

EN CONCLUSION,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;
IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité du Village de Massueville achète vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200 \$);

QUE la Municipalité du Village de Massueville adhère à la CIM à titre de membre régulier et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE Denis Marion, maire, soit autorisé à signer tout document requis pour cette adhésion au nom de la Municipalité du Village de Massueville, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE Denis Marion, maire, agisse à titre de représentant de la Municipalité du Village de Massueville dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-02-033 **10.9 Renouvellement de l'adhésion annuelle à la Société historique Pierre-De Saurel** (c.c. | 11.5.1)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

DE RENOUVELER l'adhésion annuelle à la Société historique Pierre-De Saurel au montant de 30 \$, montant prévu au budget au poste « *Cotisations & associations* » (02-130-00-494-00).

Adopté à l'unanimité

11. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

12. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

13. Questions diverses

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Rés.2017-02-034

14. Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h15.

Adopté à l'unanimité.

Denis Marion
Maire

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière